

# La Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XVI

Québec, 26 septembre 1903

No 6

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

Calendrier, 81. — Les Quarante-Heures de la semaine, 81. — Prière quotidienne pendant le mois d'octobre, 82. — Lettre d'un missionnaire du Japon, 82. — Chronique diocésaine, 85. — Feu l'abbé Roussel, 87. — Rubrique. Pas de Philologie, 90. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 93. — Bibliographie, 96.

### Calendrier

27	DIM.	vr	XVII apr. Pent. et 5 Sept. <i>Kyr.</i> du dim., Vêp. de ce dim., mém. du suivant et des SS. Côme et Damien, (II Vêp.)
28	Lundi	tr	S. Wenceslas, duc de Bohême, martyr.
29	Mardi	b	S. Michel, Archange, et tous les SS. Anges, 2 <i>cl.</i>
30	Mercr.	b	S. Jérôme, confesseur et docteur,
1	Jeudi	b	S. Remi, évêque et confesseur. (Anniversaire de l'élection de Mgr l'Archevêque.)
2	Vend.	b	SS. Anges Gardiens, <i>dbl. maj.</i>
3	Samd.	†b	De l'Immaculée-Conception.

### Les Quarante-Heures de la semaine

27 septembre, Saint-Patrice de Québec. — 28, Saint-Thomas. — 29, Saint-Michel. — 30, Saint-Éleuthère. — 1<sup>er</sup> octobre, Saint-Remi. — 2, Saints-Anges, — 3, Saint-Marc.

**Prière quotidienne pendant le mois d'octobre.**

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, pour le Cœur Immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que tous les catholiques et surtout les prêtres s'adonnent de toutes leurs forces à l'apostolat des jeunes gens.

*Résolution apostolique*: Favoriser les œuvres des jeunes gens dans notre paroisse.

**Lettre d'un missionnaire du Japon**

Kanazawa, 14 août 1903.

Cher monsieur l'abbé,

Voilà bien longtemps que j'aurais dû vous envoyer de mes nouvelles. Excusez-moi. J'ai été fort occupé et pressé par une multitude de choses.

Le Canada catholique, qui s'était montré à mon égard si généreux et si hospitalier lors de mon passage à titre de « mendiant du Bon Dieu », continue à se montrer généreux et dévoué à ma chère Œuvre des Etudiants japonais.

Oyez plutôt. Vous savez déjà que, grâce aux aumônes que j'avais recueillies dans mon voyage autour du monde, aumônes dans lesquelles les provinces de Québec et de Montréal ont une large part, j'ai pu acheter à Tôkyô un vaste terrain et y faire construire la belle maison japonaise dont je vous ai envoyé la photographie. Dans cette nouvelle maison, qui a été solennellement bénite et inaugurée le 18 décembre de l'année dernière, vingt-deux étudiants japonais, déjà catholiques, se fortifient dans la foi et se préparent par le travail et la prière à devenir plus tard les apôtres de leur pays. En outre, huit étudiants païens y ont trouvé la grâce de la conversion et du baptême.

Or, je vous disais dans ma dernière lettre que, pour être complètement satisfaits, il ne nous manquait plus qu'une chapelle. Eh bien ! cette chapelle, nous l'avons aujourd'hui, ou plutôt nous l'aurons dans un mois : elle s'élève et sera terminée le mois prochain. Et cette chapelle, à qui la devons-nous ? A un généreux et fervent catholique canadien. Je ne vous dirai pas son nom, parce que je crains d'être indiscret et de blesser sa modestie. Qu'il me suffise de vous dire qu'il est du Canada. C'est donc au Canada catholique, personnifié dans ce généreux bienfaiteur, que l'Œuvre des Étudiants japonais doit sa petite chapelle. Grâces soient donc rendues à Jésus, à Marie, et à la bonne sainte Anne.

Voici maintenant une autre bonne nouvelle. Il existe au Japon une grande ville qui a nom Kanazawa. Cette ville renferme une population de cent vingt mille âmes, et dans ce nombre il y a entre treize et quatorze mille étudiants, *tous païens*, tous élevés officiellement dans les idées athées, matérialistes, protestantes qui pourrissent cette pauvre jeunesse japonaise. Or, dans cette grande ville de Kanazawa, ville d'étudiants athées et de païens bouddhistes, nous venons de fonder une succursale de l'œuvre de Tôkyô. On a fait bâtir, sur le terrain appartenant déjà à la Mission catholique, une maison à peu près identique à celle qui a été construite dans la capitale. Je suis venu m'installer pour quelques mois à Kanazawa, afin d'organiser et de lancer le nouvel établissement, qui ouvrira ses portes le mois prochain, époque de la rentrée des classes. Et nous commencerons, sur cette terre jusqu'ici ingrate et revêche, le travail d'évangélisation que l'Œuvre des Étudiants a si bien commencé à Tôkyô.

A côté de l'établissement, nous fondons une grande librairie catholique polyglotte, livres de religion japonais, français et anglais. Tous les livres en effet que les étudiants étudient sont des livres protestants, ou faits dans un esprit protestant. Nous voulons leur mettre en main des livres catholiques, et répandre ainsi peu à peu la bonne semence. En outre, nous organiserons le mois prochain une série de conférences religieuses spécialement faites pour les jeunes gens.

Vos lecteurs vont me dire : « Mon cher Père Ferrand, vous avez donc beaucoup d'argent pour pouvoir ainsi entreprendre

tant de choses ! » Je réponds : « Chers lecteurs de la *Semaine religieuse*, c'est là ce qui vous trompe. La main sur la conscience, sous le regard de Dieu, je vous lance carrément cette phrase courte mais expressive : Je n'ai pas le sou ! Non, je n'ai pas le sou. J'ai même quelques petites dettes. »

« Mais alors, comment faites-vous ? » — « Comment je fais ? C'est bien simple. J'ai foi, foi absolue et inébranlable à la divine Providence ; j'ai foi aux promesses du Christ ; je sais d'une science absolue que Dieu est riche, extraordinairement riche, qu'Il n'a qu'un mot à dire pour remplir mes poches d'or... et, basé là-dessus, je me lance. J'emprunte un peu, puis m'arrivent des aumônes ; je rends ; je me retrouve à sec ; j'emprunte encore, je rends encore, et ainsi de suite... de telle que mon cahier de comptes, très fidèlement tenu, se retrouve toujours à balance à peu près égale, et que j'arrive à joindre les deux bouts. — Toutefois je vais vous faire une confidence. La voici : Je ne suis pas un imprudent : je ne vais qu'à petits pas. Mais un fait certain, c'est que si j'étais plus riche, je ferais beaucoup plus de choses. Voilà ! — Jamais les heureux de ce monde ne pourront soupçonner ici-bas (ils ne s'en apercevront qu'au ciel et ce sera un peu tard) tout le bien qui aurait pu être accompli pour la gloire de Dieu, le règne de Jésus-Christ, l'extension de l'Eglise et le salut des âmes, avec le superflu d'argent qu'ils jettent quelquefois par la fenêtre. Je m'arrête en criant de toutes mes forces : Riches du Canada, ayez pitié du pauvre petit missionnaire qui vous tend la main pour le Bon Dieu, et le Bon Dieu sera Lui-même votre récompense éternelle. Ainsi soit-il.

Jusqu'à la fin de l'année 1903, écrivez-moi et envoyez-moi vos aumônes à l'adresse suivante :

Père Claudius Ferrand, Kanazawa (Kagaken), Hirosakadôri, Tenshudo, Japon.

A moins que vous ne préfériez me les envoyer à Tôkyô (Koishikawa, Myôgadani, N° 17).

Ce qui pour moi est *unum et idem*.

CL. FERRAND, ptre.



Le temps de chercher Dieu, c'est la vie ; le temps de le trouver, c'est la mort ; le temps de le posséder, c'est l'éternité.

## Chronique diocésaine



## QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé M. Destroismaisons, curé de Saint-Narcisse de Beaurivage.

M. l'abbé J.-L.-Z. Lambert, vicaire à Saint-François de Beauce ;

M. l'abbé P.-C.-Ovide Godbout, vicaire à Charlesbourg ;

M. l'abbé Wilbrod Clavet, vicaire à Sainte-Marie de Beauce ;

M. l'abbé Aldéric-E. Boilard, vicaire à Saint-Romuald ;

M. l'abbé F.-X.-Thomas Gelly, vicaire à Portneuf ;

M. l'abbé A.-Odilon Guimont, vicaire à Saint-Casimir.

— Samedi, le 19 septembre, dans la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la TONSURE à : M. Jérémie Moriarty, du *diocèse de Marquette, E.-U.* ; MM. Anatole Drouin, Georges Ouvrard, Horace Gagnon, Émilie Michaud, Joseph Gauvin, Sévère Villeneuve, Philémon Cloutier, Joseph Lacasse, Joseph Houde, Albert Hébert, Louis Bolduc, Wilfrid Ferlano, Victorien Grenier, Joseph Lavoie, Arthur Desjardins, Hector Tanguay, Omer Fortin, Jos. Picard Destroi-maisons, Maxime Fortin, Georges Côté, Henri Vaillancourt, Wilfrid Lemieux, Thomas Nadeau, du *diocèse de Québec* ; Georges Bernier, du *diocèse de Natham* ; Alfred Gaudreault, Elie Tremblay, Joseph Renaud, du *diocèse de Chicoutimi* ; Jean Gaudet, du *diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Léopold Lauzé, Remi Crevier, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix ; Henri Davignon, Théophile Saulay, Joseph Allion, de la Congrégation des Miss. du Sacré-Cœur ;

Le même jour, Sa Grandeur a promu aux ORDRES MINEURS :

MM. Alfred Laflamme, St-George Bégin, Jules Laberge, Alphonse Tremblay, Ulric Martel, Alfred Carrier, Edmond Paré, Albert Labrecque, François Chénard, Arthur Doyon, Onésime Gosselin, Théodule Proulx, Philibert Grondin, Jos.-Ulric

Croteau, du *diocèse de Québec* ; Duncan Rankin, du *diocèse d'Antigonish* ; Jean Gaudet, du *diocèse de Charlottetown* ; Thomas McLaughlin, du *diocèse de Portland, Me* ; Joseph Pinet, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix.

AU SOUS-DIACONAT :

MM. Philippe Laverdière, Gédéon Sauvageau, Charles Beau-  
lieu, du *diocèse de Québec* ; William Finn, du *diocèse de Havre-  
de-Grâce, T.-N.* ; Hermann Baillargeon, du *diocèse d'Albany,  
E.-U.* ; Victor Côté, du *diocèse de Rimouski* ; James McGrath,  
Guillaume Morin, du *diocèse de Springfield, E.-U.* ; Alphonse  
Leclerc, du *diocèse de Providence, E.-U.* ; Théodule Nadeau,  
du *diocèse de Chatham, N.-B.*

AU DIACONAT :

M. Joseph Lefebvre, du *diocèse de Québec*.

Le dimanche, 20 septembre, Mgr l'Archevêque a conféré les  
ORDRES MINEURS à :

MM. Ernest Proulx, Arthur Martin, Salluste Boulet, du  
*diocèse de Québec*.

Sa Grandeur a promu au DIACONAT ceux ordonnés sous-  
diacres la veille, et au SACERDOCE M. l'abbé Jos. Lefebvre, du  
*diocèse de Québec*.

— Jeudi, 17 septembre, Monseigneur Marois, vicaire géné-  
ral, présidait une imposante cérémonie religieuse à l'Hôtel-  
Dieu du Précieux-Sang. Deux novices ont fait leurs vœux  
solennels, et sept postulantes ont reçu le saint Habit.

*Professes* : Dlls Marie-Louise Cantin, de la paroisse de  
Saint-Romuald, en religion Marie de l'Incarnation ; Marie-An-  
na Gagnon, de Sainte-Marguerite, en religion Sainte-Véronique.

*Novices* : Dlls Marie-Belzémire Routhier, de la paroisse de  
Saint-Sylvestre, en religion Sr Saint-Cyrille de Jérusalem ;  
Philomène Rioux, des Trois-Pistoles, en religion Sr Saint-Phi-  
lippe de Néri ; Marie-Louise-Antonia Pelletier, de Saint-Roch  
des Aulnaies, en religion Sr Sainte-Marie du Bon-Conseil ; Eva  
Gosselin, de Saint-Charles, en religion Sr Saint-Jean Berch-  
mans ; Marie-Rose de Lima, de Sainte-Anne de la Pocatière,  
en religion Sr Saint-Luc ; Marie-Louise Willcocks, de Saint-  
Raphaël de Bellechasse, en religion Sr Saint-Vincent de Paul ;  
Marie-Eliana Simard, de Sainte-Marie (Beauce), en religion Sr  
Sainte-Germaine.

MM. C. Bérubé, curé de Saint-Raphaël, et W. Laroche, diacre de l'Archidiocèse, assistaient Mgr le grand vicaire comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Chs' Richard, curé de Saint-Romuald, a donné le sermon de circonstance.

Étaient présents MM. Nunesvais, supérieur des PP. de Saint-Vincent de Paul, et M. Fillion, aumônier de l'Institution.

---

### Feu l'abbé Roussel.

---

(Le 18 septembre, à la chapelle du Séminaire, avaient lieu les funérailles de feu M. l'abbé Roussel. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque célébra pontificalement le service funèbre, auquel assistaient un grand nombre de membres du clergé, le corps universitaire, et les élèves du Grand et du Petit Séminaire.

Nous tenons à reproduire, du *Quotidien*, un article nécrologique, évidemment écrit au collège de Lévis, à la mémoire du vénéré défunt.)

Depuis quelques semaines, la rumeur s'était répandue que le Révérend Monsieur Pierre Roussel, semblait fatalement atteint, et que la mort devenait imminente. Hier, c'en était fait, et le digne prêtre, parfait de résignation, répondant à l'appel de Dieu, auquel l'avaient préparé ses souffrances et ses vertus, s'éteignait dans la paix du Seigneur.

Ses nombreux amis, ses connaissances s'uniront au personnel du Séminaire et de l'Université dans l'expression de leurs regrets.

Le Séminaire était bien sa maison par excellence. Dès sa jeunesse, il y fut envoyé pour suivre le cours d'études classiques où il se distingua entre tous, par sa piété, son intelligence vive et son amour du travail.

Quelque bien doués que fussent ses confrères, il ne cédait la première place qu'à bon escient; jamais sans l'avoir chaudement disputée, et souvent, en restant le dernier vainqueur. Les ordes hebdomadaires de l'*Abeille* font foi de ces luttes pacifiques, dans lesquelles il s'est signalé.

Ses bonnes qualités comme son inspiration naturelle le recommandaient à l'état ecclésiastique; et là, des services éminents devaient être rendus par ce digne prêtre à son Alma

Mater. Professeur de classes importantes dans les humanités, professeur de philosophie, il accomplit sa tâche avec un zèle et un dévouement qui tournaient au plus grand bénéfice de ses élèves.

De prime abord, il était facile de se laisser intimider par la parole un peu froide de ce maître sur les lèvres duquel erraient difficilement les sourires, mais graduellement la confiance renaissait, et quand l'apostrophe affectionnée « Mon petit ami » se faisait entendre, on était convaincu qu'elle n'était que l'expression des meilleurs sentiments. Une enveloppe trompeuse cachait un cœur d'or.

Le collègue de Lévis doit un tribut de reconnaissance à M. l'abbé Roussel. Il fut l'un des directeurs nommés par la corporation du séminaire de Québec pour exercer cette charge, à la suite de M. Damase Gonthier, de vénérée mémoire. Il dut lui en coûter de laisser le vieux séminaire pour venir suivre les études dans une institution étrangère, ayant un cours spécial, plutôt commercial que classique. Avec le talent qui le distinguait, il ne tarda pas à saisir le programme, et à lui donner toute son attention. Fallait-il devenir en même temps professeur de théologie pour la phalange de clercs qui partageaient l'enseignement, professeur à divers degrés, suivant les classes il se fit tout à tous, sans refuser même d'adresser la parole de Dieu aux jours de fêtes et de solennités. Mgr Déziel, comme ses paroissiens, aimait à entendre ce prédicateur distingué, qui rehaussait la fête par un discours remarquable de fond et de forme, et portant l'empreinte du lettré et du savant.

N'allons pas croire que M. Roussel ait jamais oublié la maison qui reçut ses premières directions. Au milieu de ses occupations journalières il suivait, de Québec, le progrès de son ancien collègue, s'intéressant à son œuvre, sensible à son avancement. On fut témoin un jour de larmes discrètes coulant de ses yeux, en parcourant les agrandissements donnés à l'institution pendant ces dernières années. Pour nous qui l'avons connu professeur, directeur, qui avons entendu ses paroles, il restera l'un des meilleurs amis de notre Collège. Il avait le cœur assez grand pour donner à son Alma Mater ses premières affections, sans pratiquer l'exclusion.

Advenait-il une circonstance qui lui permit d'exprimer son

attachement, il le faisait de grand cœur. Qu'il suffise de rappeler la bénédiction de la chapelle du Collège, et les dernières noces d'or, auxquelles il a voulu prendre part, et signer de son nom et de ses offrandes l'approbation des fêtes.

Des voix autorisées diront son action à l'Université dans la direction de la jeunesse universitaire.

C'est, en effet, du pensionnat de l'Université qu'il s'est rendu à son cher Séminaire, se reposer de ses fatigues, du travail qu'il s'était imposé sans considération de ses forces, pendant de longues années. Heureux était-il de donner encore ses conseils à la belle institution de Monseigneur de Laval et de satisfaire à sa piété dans un redoublement de ferveur.

Comme dernier bienfait, il voulut aider le parachèvement de la chapelle du Séminaire, tombeau de Monseigneur de Laval, véritable reliquaire, où Dieu conserve les ossements de ses saints.

C'est là qu'il dormira son dernier sommeil près de ses anciens directeurs, professeurs et amis, dans cette nécropole illustre que le temps conservera chère à tous les souvenirs. Il est digne d'y reposer. Nous l'y suivrons de nos regrets, de nos prières, seul témoignage que nous puissions apporter en retour d'une affection qui ne nous fit jamais défaut et nous rendit heureux.

*(Communiqué.)*

16 sept. 1903.

Mes confrères de classe se rappellent sans doute que M Roussel fut durant quelque temps notre professeur, soit au cours d'instruction religieuse des classes supérieures, soit au cours de philosophie. Nous en étions alors à la logique, et je me souviens encore de la chaleur et de l'enthousiasme qu'il mettait à nous exposer les règles du syllogisme ! C'était ce qui s'appelle dorer la pilule ; et j'ai failli rester convaincu, toute ma vie, qu'il n'y a rien pour prêter à l'éloquence comme le traité de la logique.

Un autre souvenir m'est aussi resté de cette même époque.

Certain jour, notre professeur tarda à venir donner son

cours. Suivant l'usage, au bout d'un quart d'heure d'attente, nous partîmes pour retourner au Séminaire. En ce temps, un très long corridor mettait l'Université en communication avec le Séminaire, et se terminait, du côté de celui-ci, par un escalier assez obscur. Quand la classe arriva à ce corridor, l'esprit de dissipation s'empara de nous : joie de nous voir exemptés de la récitation de la leçon, détente naturelle à des philosophes encore peu âgés ! Ce fut alors une course folle, une poursuite endiablée de jeunes gens en rupture de . . . bancs ! et avec furie nous nous élançons dans l'escalier obscur . . . Or, imaginez qu'en haut de l'escalier nous aperçûmes le grave abbé Roussel, drapé dans son grand manteau, et contemplant dans un silence accablant cette turbulente jeunesse qui venait s'abattre à ses pieds dans la surprise et la honte. Ce silence et ce regard, ce fut tout notre châtement : mais l'impression en fut profonde ; et, pour commencer, nous retournâmes à l'Université dans la plus sage allure qui, de mémoire d'écoliers, se soit jamais vu.

Dans la seconde moitié de sa vie, M. Roussel, par un phénomène assez rare, sut dépouiller son aspect de sévérité solennelle, et se faire accueillant et affable. H.

#### Rubrique. — Pas de Philologie

Firmin Paris se trompe, SPES n'est pas savant du tout et encore moins offensé. Ne mettons pas de philologie dans les rubriques, c'est trop savant . . .

Je voudrais bien savoir de Firmin Paris en quelle année a été imprimée la 3<sup>e</sup> édition du Cérémonial de Baldeschi, car je n'ai pas l'avantage de posséder cet auteur. Je n'ai que De Herdt, 3<sup>e</sup> édition de 1858, et Falise.

Mais il est bon de noter que Falise vient de nous donner une nouvelle édition du Cérémonial romain en l'année 1900.

C'est la 9<sup>e</sup> édition, approuvée par la Congrégation des Rites, revue et corrigée d'après les modifications apportées aux Rubriques du Bréviaire et du Missel par S. S. Léon XIII. (Déclaration de l'auteur.)

Il est important de retenir que Léon XIII a fait subir des modifications aux Rubriques.

Or, voici ce que dit Falise, dans cette 9<sup>e</sup> édition de 1900. « Le Vendredi-Saint, le célébrant entre le dernier, la tête découverte, les mains jointes et sans saluer personne, il remet son bonnet au Diacre, fait l'inclination au bas des degrés, *s'agenouille in plano, se prosterne* appuyant la tête et les bras sur le coussin du milieu, pendant l'espace d'un *miserere*. » (Page 184.)

Et à la page 79, Falise dit : « Arrivé au pied de l'autel, il se découvre, fait la gémflexion *in plano, se prosterne* appuyé sur le coussin placé sur le *second degré* et reste ainsi *prosterné* en prières pendant l'espace d'un *miserere*. »

La langue française est claire et riche. Elle ne manque pas de mots pour exprimer ce qu'elle veut dire. S'il fallait *se coucher de tout son long*, comme le veut Firmin Paris, Falise aurait dit : « se couche » au lieu de « *se prosterne*. » Mais il ne le dit pas.

Remarquons que Falise dit aussi que le coussin est placé sur le *second degré*.

Firmin Paris est fort en rubrique quand il avance que le coussin n'est pas du tout requis pour le Vendredi-Saint, et que chacun peut le placer à sa commodité quand il l'emploie. Il ajoute qu'il n'est que permis, parce que la Rubrique du Missel n'en parle pas. Raison curieuse !

« S'il est parlé quelque part d'un coussin placé sur le second degré, il est dit ailleurs que ce coussin se met sur le bord du marchepied de l'autel. »

Cette citation de Firmin Paris est contre lui, sans qu'il s'en doute ; car elle prouve de plus en plus que le prêtre ne doit pas *se coucher de tout son long* : le faisant il ne pourrait pas appuyer la tête et les bras sur un coussin placé sur le *second degré*, encore moins sur le *marchepied*.

Les genoux sont *in plano*, il ne faut pas l'oublier. Dans cette position, il est facile en se prosternant (non pas en se couchant) d'atteindre le coussin haut placé, et d'y appuyer les bras et la tête.

Dans l'hypothèse où il faudrait *se coucher de tout son long*, comme c'est sur le pavé du chœur qu'il faudrait se coucher, comment donc faire pour appuyer la tête et les bras sur un coussin placé sur le marchepied de l'autel ? Il faudrait donc

se coucher en travers sur les marches de l'autel, et quand il y a trois marches ou degrés et même quatre, ce serait loin d'être élégant !

Pour ma part, je ne crois pas que la Rubrique veuille nous faire paraître dans une si singulière *posture* ; ce serait grotesque.

Falise, dans cette 9<sup>e</sup> édition de 1900, approuvée par la Congrégation des Rites, parle des coussins à être employés, quoique en dise Firmin Paris. Voici ses paroles : « Sur les bords du *palier* (pages 182-183) on met trois coussins violets. »

La place de ces coussins est donc déterminée, et l'on ne peut pas, comme le prétend à tort Firmin Paris, mettre le coussin à sa *commodité*.

Je comprends pourquoi Firmin Paris veut être libre de le placer où il désire. Il trouve le coussin un peu trop haut et trop éloigné pour pouvoir se coucher de tout son long, sur le pavé du chœur, et réussir à atteindre ce coussin pour y appuyer les bras et la tête. S'il pouvait descendre le coussin, sur la première marche par exemple, cela ferait bien mieux son affaire. Il pourrait alors, et à son aise, *s'étendre de tout son long* : car Firmin Paris tient beaucoup à se coucher de tout son long, à l'office du Vendredi-Saint. Libre à lui de satisfaire son goût. Mais Falise ne dit pas qu'il faille le faire.

Le Cérémonial de Baldeschi, à sa 3<sup>e</sup> édition seulement, a pu et dû être corrigé par Falise qui en est rendu à sa 9<sup>e</sup> édition. On a pu aussi mal interpréter Baldeschi, en lui faisant dire qu'il fallait se coucher le Vendredi-Saint, au lieu de se prosterner. Dans tous les cas, Falise nous arrive avec la déclaration que sa 9<sup>e</sup> édition contient des *modifications* apportées dans les rubriques par S. S. Léon XIII.

SPES n'a pas besoin d'être savant pour comprendre que *se prosterner* équivaut à *prostration*. Or, quand on fait la prostration devant le Saint-Sacrement, v.g., on ne se couche pas *de tout son long*.

Pour moi, pauvre ignorant qui ne m'occupe pas de philologie, *prostration* ou *se prosterner*, c'est la même chose.

Firmin Paris a très mal lu : SPES ne l'a jamais menacé d'un décret de la Congrégation des Rites. Ce serait être un peu exigeant ! Seulement SPES a conseillé à Firmin Paris d'attendre,

que peut-être l'autorité diocésaine pourrait, après avoir consulté à Rome, nous dire quelle est la coutume suivie à Rome, si l'on se prosterne, ou si l'on se couche *de tout son long* !

La 9<sup>e</sup> édition de Falise suffirait à SPES pour le fixer sur la vraie interprétation de cette rubrique ; mais SPES n'est pas fanatique, il veut bien encore attendre avant de se prononcer définitivement. Il ne fait pas comme Firmin Paris.

En effet, ce monsieur m'a bien étonné ; car, après avoir dit que les rubricistes ne se prononceraient pas sur la question qui nous occupe, il concluait, quelques lignes plus loin dans son article, que ceux qui *se couchaient de tout leur long*, le Vendredi-Saint, font comme le veut la rubrique. Oh ! logique, logique. Voilà de tes coups ! Firmin Paris s'est-il assez prononcé ?

Je n'ai pas la science de Firmin Paris, je le concède bien sincèrement ; mais j'affirme de nouveau que la philologie n'a rien à voir dans l'interprétation des rubriques. En fait de rubriques on ne joue pas sur les mots,

En terminant je cite de Herit, édition de 1858. C'est ancien !

Il dit : « Le Vendredi-Saint, le célébrant fait une profonde révérence, et tous les autres fléchissent un seul genou sur le plan ; ensuite ils se prosternent sur le plan, sur le pavé, de façon que la tête et les bras reposent sur le coussin placé sur le *second degré* de l'autel. »

Ce second degré, où est le coussin, prouve encore qu'on doit faire la prostration en appuyant les bras et la tête sur le coussin et qu'on ne se *couche pas de tout son long*, avec les ornements sacrés. — Mais patience, attendons. SPES.

---

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

---

### CHAPITRE DEUXIEME

(Suite.)

25 juin. La petite entrée de La Brador est séparée de la grande par une ou plusieurs isles, au-dessus desquelles leurs eaux se réunissent et forment comme un large fleuve parsemé

de plusieurs isles, dont la plus grande nommée Laboularderie n'a pas moins de 12 lieues de long. A environ 20 lieues l'océan, les deux rives de cette espèce de fleuve se rapprochent jusqu'au point de n'être plus éloignées que d'un demi-mille et peut-être moins. Des deux côtés de ce détroit, sont éparses des familles écossaises catholiques nouvellement établies, quelquefois plus, quelquefois moins, distantes les unes des autres et n'ayant en général de communication que par eau. A une demi-lieue au-dessous du détroit, sur la rive, est construite, depuis l'année dernière, une chapelle de pièces sur pièces, si près de la grève, que l'eau doit passer par-dessous aux grandes marées, et cela sans injurier le solage, car elle n'est supportée que par des billots. Cette chapelle n'est point finie et ne le sera de longtemps si la piété des bons Ecossais ne supplée à leur indigence ; car il y a peu à attendre de colons dont les plus anciens n'ont ouvert leurs terres que depuis cinq ou six ans, et commencent à peine à y trouver une modique subsistance. Leurs établissements sur cette rive s'étendent à une lieue et demie au-dessous de la chapelle du village français. A venir là, c'est-à-dire sur un espace d'environ 18 lieues, il n'y a pas une seule habitation. Cette partie du Cap-Breton est parfaitement sauvage et inculte ; de quelque côté que se portent les regards, ils n'aperçoivent que de l'eau et des forêts, quelques carrières de plâtre sur l'isle de la Boularderie ; et sur la rive opposée, des anses, des pointes et des étangs très nombreux séparés de l'eau principale par de petites dunes ou bancs de sable. Vous ne faites pas un mille sans trouver quelqu'un de ces étangs.

Le Labrador n'ayant pas encore attiré l'attention du gouvernement, nul endroit n'y a pris de nom particulier. Tout s'y appelle La Brador. Une des deux pointes qui forment le détroit mentionné ci-dessus est néanmoins connue sous le nom de Pointe de la Jeunesse. Si vous en demandez l'étymologie, on vous en donne une qui n'a rien de vraisemblable : c'est qu'autrefois les jeunes gens des établissements français situés sur la mer à l'est de l'isle, venaient s'y divertir. Mais qui croira que ce pût être un divertissement, que de traverser 8 à 10 lieues de forêt pour venir s'amuser dans un endroit également couvert de bois ?

Au-dessus de ce détroit, la nappe d'eau s'élargit considérable-

ment et formé deux baies ; l'une nommée le Bras de l'Est, l'autre le Bras de l'Ouest. La distance du fond d'une de ces baies au fond de l'autre est d'environ 12 lieues ; et comme il y en a bien 4 à faire pour traverser entre les deux, il en résulte un lac de 12 lieues sur 4 nommé le lac Brador. Le Bras de l'Est s'étend vers le havre de Sidney, où l'on peut aisément se rendre de là par un portage de 2 ou 3 milles. Dans le fond du Bras de l'Ouest, se décharge une rivière nommée Labadec. En remontant cette rivière, on parvient à une montagne qui conduit à la rivière de Magré. Mais avant d'y arriver, se trouve sur cette montagne même, dont le sommet est fort étendu, un autre lac d'une douzaine de lieues de long, d'où la rivière Magré tire sa source. L'abbé Lejantel parle de cette partie du Cap-Breton en homme qui a fait deux fois le voyage de Magré par cette route, lorsqu'il était chargé de visiter cette mission.

Cependant aucune carte de l'isle ne fait mention du lac de Magré, ni ne montre aucune chose de la rivière de Labadec, que son embouchure. L'arpenteur général de la province, le colonel Crawley, quoiqu'il ait publié la meilleure carte que l'on ait de l'isle, n'en dit pas là-dessus plus que les géographes. La raison en est simple, c'est que ni lui, ni aucun de ceux qui seraient capables d'en donner une idée exacte, n'ont eu le courage de la parcourir, comme il l'aurait fallu. Il n'y a qu'un zélé et infatigable missionnaire qui ose s'engager dans ces routes inconnues, et il n'y a que des sauvages qui entreprennent de l'y conduire, et qui soient assez familiers avec les bois pour le faire avec succès.

Des montagnards écossais, presque aussi intrépides que nos sauvages, ont cependant commencé des établissements sur le lac de Magré ; mais il est probable qu'ils s'y sont rendus par la rivière de Magré même, et non par celle de Labadec.

Du reste, les colons de cette nation accourent de toutes parts, pour prendre des terres des deux côtés du grand lac Brador, où l'on ne compte pas moins de 100 familles en ce moment, toutes catholiques.

Quand on a traversé ce lac, il y a encore 7 lieues à faire avant d'arriver au bout du Brador ou de la mer intérieure du Cap-Breton. Dans cette route, l'Isle Rouge, à deux lieues du lac, est un endroit connu. Trois lieues plus au sud, est la

mission sauvage du Labrador, et deux lieues plus loin, l'endroit nommé Saint-Pierre, anciennement Port Toulouse, qui sépare, comme il a été observé ci-dessus, cette mer intérieure d'avec l'océan qui environne les isles Madame. Telle est, dans l'état présent des choses, l'idée la plus exacte que l'on puisse donner de cette mer singulière dont l'eau est salée comme celle de l'Atlantique qui la fournit, et où la marée est aussi régulière que partout ailleurs.

On trouve dans le lac Brador des huitres, de l'anguille, des homards, de la morue, et une espèce de petit poisson qui lui est particulière et dont l'auteur de ce journal a oublié le nom. (1) Cependant la pêche n'est pas assez abondante pour y attirer des pêcheurs étrangers. Il est même naturel que le poisson diminue au lieu d'augmenter; parce que les deux entrées qui communiquent avec la mer perdent, tous les jours, de leur profondeur, par la quantité de sable qu'y portent les vents du large. Autrefois les plus gros vaisseaux pouvaient entrer dans le lac Brador, aujourd'hui il n'y passe guère que des goélettes.

(A suivre.)

### Bibliographie

— UN MOINE. LE P. ANTONIN DANZAS, FRÈRE-PRÊCHEUR, par le P. INGOLD. Deuxième édition revue et augmentée. In-12. Prix: 1 fr. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VI\*).

Voici comment le R. P. Body, dans la *Couronne de Marie* de mars 1903, annonçait cet ouvrage, arrivé en moins d'une année à sa seconde édition :

« Le P. Antonin Danzas, dernier survivant des premiers compagnons du P. Lacordaire, a rendu pieusement son âme à Dieu il y a quatorze ans déjà, Provincial de France, fondateur de la province dominicaine de Lyon, artiste distingué et auteur des magnifiques verrières qui ornent l'église de notre couvent des Brotteaux, écrivain de talent et religieux exemplaire, sa biographie fort intéressante sera certainement accueillie avec joie par tous les amis de notre famille religieuse. »

Cette nouvelle édition contient, outre plusieurs augmentations, quelques gravures. Ce sont, avec le portrait du P. Danzas, celui du P. Lacordaire, trois vues du couvent dominicain de Lyon, et enfin l'une des verrières du P. Danzas. D.

(1) Le copiste du journal a mis entre parenthèse : *la tanche*.